

France : 149 déclarations d'effets indésirables chez le personnel de santé vacciné

Compte Test - 2021-02-14 21:25:20 - Vu sur pharmacie.ma

Dans un point d'information publié le 11 février 2021, l'Agence nationale de sécurité des médicaments et des produits de santé (ANSM – France) révèle que 149 effets indésirables ont été déclarés entre le 6 et le 10 février chez les 100.00 professionnels de santé (âge moyen : 34 ans) ayant reçu une dose du vaccin d'AstraZeneca. Il s'agit de syndromes grippaux souvent de forte intensité (fièvre élevée, courbatures ou céphalées). Ces effets indésirables sont connus et décrits avec les vaccins. L'ANSM souligne que le lot du vaccin AstraZeneca utilisé depuis le 6 février 2021 a fait l'objet d'un contrôle strict de sa qualité pharmaceutique conformément à la procédure de libération des lots. Ce lot a été utilisé dans 21 autres pays de l'Union européenne. À ce jour, il n'y a pas eu autant de déclarations dans d'autres pays. L'ANSM indique également que les établissements ont été avisés de ce signal potentiel pour limiter le risque de perturbation du fonctionnement des services de soins. L'Agence française recommande de vacciner de façon échelonnée le personnel d'un même service. Elle recommande également qu'en cas de fièvre et/ou de douleurs, de privilégier le recours au paracétamol à la dose la plus faible et le moins longtemps possible.